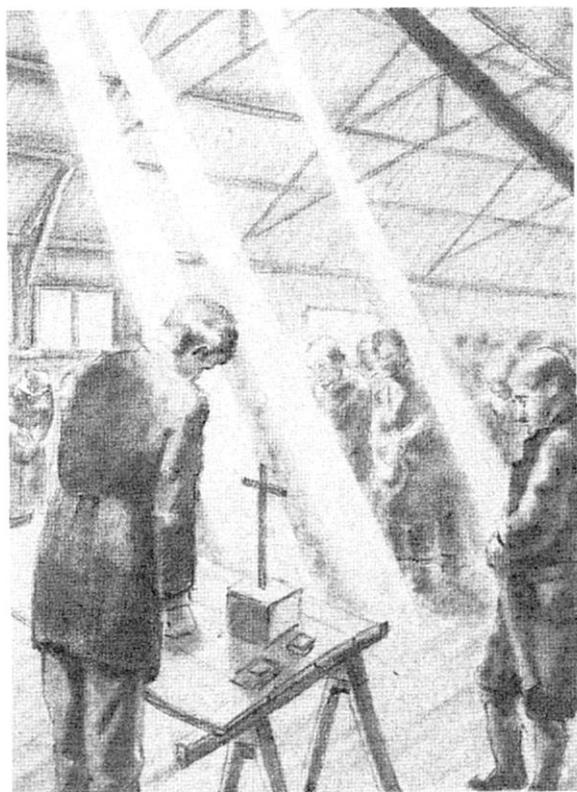


# Les protestants français pendant la seconde guerre mondiale



ACTES DU COLLOQUE DE PARIS,  
Palais du Luxembourg, 19-21 novembre 1992,  
réunis par André ENCREVÉ et Jacques POUJOL

Supplément au Bulletin de la  
SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DU PROTESTANTISME FRANÇAIS  
N° 3, juillet, août, septembre 1994

A Marie José et Michel

mes neveux et amis. Bien affectueux

Tant tant 1.02.95  
**Témoignage d'une déportée**

Jane SIVADON

*C'est grâce à un de ses neveux, Jacques de Robert, que j'ai découvert Mlle Jane Sivadon qui a 91 ans et ne peut quitter sa maison de famille au Mas-d'Azil dans l'Ariège. Elle est la fille du pasteur Daniel Sivadon. Je lui ai demandé de témoigner de son engagement dans la résistance, de ses prisons et de sa déportation à Ravensbrück. Elle m'a proposé le texte d'une causerie qu'elle avait faite au temple du Mas-d'Azil durant l'été 1945. Elle a accepté d'y apporter un certain nombre de compléments écrits et également enregistrés sur cassette grâce à l'entremise du professeur Philippe de Robert, théologien. Avec l'accord de Jane Sivadon, j'ai enrichi le texte initial de tous ces apports nouveaux. Le témoignage qui suit est intégralement celui de celle que je remercie d'avoir accepté de participer ainsi à ce colloque.*

Pierre Bolle

J'étais à Paris directrice d'une École spécialisée pour le travail social en usine, l'École des Surintendantes d'usine. Berty Albrecht s'était inscrite dans cette École en 1936 car la spécialisation lui plaisait et que – me dit-elle plus tard – la directrice portait une croix huguenote. Car Berty était protestante et tenait à l'affirmer.

Au moment de l'Armistice, elle a tout de suite compris que nous pensions la même chose et ne tarda pas à m'exposer le projet d'un de ses amis officier d'active, le capitaine Henry Frenay. Ce dernier était humilié par l'attitude du maréchal Pétain et songeait à donner sa démission de l'Armée. Il pensait que, seul, le Maréchal n'arriverait pas à « bouter » les Allemands hors de France et qu'il fallait l'aider en lui donnant une arme assez forte pour gagner cette partie. Cette arme ne pouvait être que le groupement de tous les Français désireux de repousser l'ennemi chez lui.

C'est ainsi que je promis à Berty Albrecht d'accueillir, dès que cela serait possible, un camarade de l'École de Guerre d'Henri Frenay qui aurait la responsabilité du groupe « Combat » en zone occupée. Cet officier s'appelait Robert Guédon. Ainsi qu'Henri Frenay venait de le faire, il donna sa démission de l'Armée et s'engagea à fond dans la clandestinité. J'ai travaillé de mon mieux à côté de Robert Guédon et j'ai mis mon appartement à la disposition du groupe « Combat ». J'étais donc secrétaire générale du mouvement « Combat » dans la zone occupée.

J'habitais au 3<sup>e</sup> étage de l'École que je dirigeais et c'est là que j'ai été arrêtée le 2 février 1942 par les soins de la « Geheime Staats Polizei » (Gestapo) en même temps que d'autres membres de « Combat » en zone occupée après avoir été vendus par un agent double qui s'était introduit dans notre groupe. Ils sont arrivés à 20 h 30, quatre hommes et une femme, tous Allemands, et ils ont complètement saccagé l'appartement ; ils ont fouillé et répandu par terre les dossiers des élèves et l'un d'eux a dit à un autre : « Viens, j'ai trouvé le dossier de Berty Albrecht. » Le téléphone avait été coupé et je ne pouvais aver-

tir personne. A 24 h 30, ils m'ont amenée à la Santé qui a été ma première prison. Elle me laisse un pénible souvenir parce qu'il y faisait froid, sans doute aussi parce que la cellule était sale et pleine de punaises. Mais surtout parce que c'est là que j'ai dû accepter l'idée que j'étais prisonnière. Les premiers jours d'internement sont de beaucoup les plus durs. On pense qu'on n'arrivera jamais à tenir cette éternité que seraient quinze jours ou trois semaines, tandis qu'au bout de deux ans de captivité, on se dit que s'il n'y avait que six mois à faire, on serait tout de suite au bout de ses peines.

Accepter... voilà la chose la plus difficile en prison et c'est à cela que je me suis le plus appliquée. Je me souviens qu'à mon arrivée à la Santé, la gardienne m'a remis un livre de lecture, un livre très austère puisqu'il s'agissait des pensées de Marc Aurèle ; et le hasard a voulu qu'en ouvrant mon livre, j'ai lu tout d'abord la pensée que voici, mal transcrite, mais la pensée générale était la suivante : « Ce qui importe dans la vie, ce n'est pas l'événement qui vient de fondre sur vous, mais c'est la manière dont vous l'acceptez. » Et c'est de cela que j'ai dû me souvenir avec profit dans bien des cas.

Je ne parlerai pas en détail de ces quatre mois à la Santé, suivi de dix-sept autres à la prison de Sarrebruck en Allemagne, ce qui fait vingt et un mois entiers dans le secret absolu.

Il y aurait cependant beaucoup à dire sur ces deux années de solitude totale, sur ces longues journées toutes semblables à elles-mêmes et qui n'étaient éclairées par rien, ni par une lettre, ni par un paquet. Au risque de surprendre, je veux cependant dire que c'est un grand privilège de pouvoir, une fois dans sa vie, être seule si longtemps en face de soi-même. Il y a tout de même eu l'épisode des roses et de l'harmonium au début de l'été 1943.

La directrice de cette prison était très sévère, mais elle avait une compréhension un peu spéciale pour les déportées politiques. Un jour, elle était dans ma cellule ; elle ne disait pas un mot de français, et moi pas un mot d'allemand ; mais quand on a envie de parler, avec les mains, avec les yeux, on fait des gestes et on arrive à savoir beaucoup de choses l'une de l'autre. Un jour, elle m'avait prêté des revues illustrées. Le lendemain, quand elle est venue, je regardais une page où il y avait des bosquets de roses ; et elle me dit : « Sivadon, vous aimez les roses ? » Le lendemain, c'était dimanche, j'ai entendu ses pas et elle est entrée avec une brassée de roses. « Est-ce que vous voulez faire les bouquets pour la messe à la place de la prisonnière de droit commun ? » Je suis montée au 3<sup>e</sup> à la chapelle qui servait aussi bien pour les protestants que pour les catholiques. A mi-chemin de mon escalier, les bras chargés de roses, je me suis retournée et j'ai vu ma gardienne avec un sourire absolument délicieux. Au milieu des ténèbres, il y avait une petite lumière. Je me suis dit que si une gardienne de prison allemande et une déportée résistante pouvaient échanger un sourire, on pouvait penser qu'au-dessus de toutes les choses matérielles on pouvait se rejoindre : ce fut pour moi un grand secours.

Quelque temps après, la directrice revint dans ma cellule et je lui ai dit en mauvais allemand : « Catholic harmonium nicht gut. » En effet, la chapelle était au-dessus de ma cellule et j'entendais les chants le dimanche matin ; mais l'organiste jouait fort mal ! Elle m'a demandé si je savais jouer et je lui ai répondu que, comme toutes les filles de pasteur, je savais accompagner les cantiques. Une heure après, elle revenait avec l'aumônier catholique qui parlait un peu

français et il m'a dit : « Vous n'appréciez pas notre musique ? Vous n'appréciez pas notre organiste ? » Je lui ai expliqué ma remarque et il m'a fait monter à la chapelle pour jouer quelques cantiques. A la suite de cela, il m'a embauchée comme organiste et il a accepté que je répète le samedi. La gardienne a même décidé que je pourrais travailler une heure tous les jours dans la chapelle. Et pendant deux mois, j'ai eu le livre d'orgue dans ma cellule. Tout cela était irréel et j'avais l'impression d'être en liberté !

Puis ce fut la période du procès devant la Haute Cour de Berlin (1) qui s'était déplacée à Sarrebruck. Nous étions quarante-deux accusés dont vingt-trois furent condamnés à mort : dix-sept hommes et six femmes. Tous nos camarades hommes ont été exécutés. Quant aux femmes leur peine a été commuée en détention à perpétuité. Parmi les 42 accusés, j'en connaissais 18. Il y avait au moins 6 protestants, 4 femmes et 2 hommes : Élisabeth Dussauze, Odile Kienlen, et moi-même condamnées à mort et déportées ; Odile Kienlen ne reviendra pas. Denise Lauvergnat a été condamnée à 8 ans de réclusion. Paul Dussauze, frère d'Élisabeth, condamné à mort et exécuté, Pierre Le Roland condamné à 5 ans de réclusion.

Je voudrais maintenant répondre à une question que beaucoup m'ont posée : « Quel effet cela fait-il lorsqu'on entend que la peine de mort est prononcée contre vous, étant donné qu'on est déporté politique, fier d'avoir travaillé pour sa patrie, et qu'on n'a qu'un seul regret, celui de n'avoir pu faire davantage ? » Ma réponse est simple : tout est une question d'atmosphère. Si l'on venait me chercher maintenant pour m'exécuter alors que je n'y suis pas préparée, je suis sûre que mon sang se figerait dans mes veines. Mais là-bas, devant nos juges allemands, il en était autrement.

D'abord, ce n'est pas à ce moment-là que nous avons fait le sacrifice de notre vie, mais bien le jour où nous avons accepté de travailler dans la Résistance. Lorsque Robert Guédon m'a demandé un certain matin si j'acceptais d'une façon ferme la proposition de Berty Albrecht, il me dit qu'il viendrait le soir chercher la réponse. Je trouvais cela inutile, car ma décision était prise. Il voulut alors me faire comprendre que c'était à la minute présente que j'acceptais de mettre ma vie en danger. Et il me raconta avoir vu sur une route de province un monument aux morts se trouvant à la jonction de trois chemins conduisant à des hameaux différents. Ce monument était une simple pierre avec des noms de soldats morts pour la France et ces quelques mots : « C'est ici qu'ils ont accompli le sacrifice. » C'est en effet bien là que ces jeunes hommes se retournaient une dernière fois pour faire un signe d'affection à leurs femmes ou à leurs enfants restés sur le pas de la porte, qu'ils ont fait le sacrifice de leur vie. Ce n'est pas dans le feu de la bataille, quand ils ont été frappés.

En écoutant l'acte d'accusation, grande fut notre joie quand nous avons entendu cette phrase : « Les accusés qui comparaissent devant nous ne seront pas punis pour ce qu'ils ont fait puisqu'ils n'ont travaillé que quelques mois,

---

(1) Il s'agit en fait du « Volksgerichtshof », du Tribunal du Peuple, cour chargée, en temps normal, de juger les crimes de haute trahison (N.D.L.R.). Le procès s'est ouvert le 12 octobre 1943.

mais ils seront punis au maximum parce qu'ils sont à l'origine d'un mouvement de Résistance qui met l'armée d'occupation en danger. » Or, nous ne savions rien de ce qui se passait en France depuis deux ans et quelquefois – rarement je puis dire – un doute avait effleuré notre esprit. Nous nous demandions : « Nous serions-nous trompés ? Serions-nous partis trop tôt ? » Et voici que nos juges eux-mêmes venaient de nous apprendre la formation de l'armée secrète et la volonté de Résistance de la France entière. Il n'était plus difficile de mourir. Nos cœurs étaient enflés de joie et, j'ose l'avouer, de fierté face aux Allemands. Et si j'ai répondu sans phrase à mon interrogatoire, je sais cependant que mon assurance suffisait pour dire à la Haute Cour : « C'est ainsi que sont les femmes françaises. »

Mais je tiens à dire ici combien l'attitude de nos camarades hommes a contribué à créer l'atmosphère très élevée de ces journées de procès. J'y tiens d'autant plus qu'ils ne sont pas rentrés. En fin de journée, après les interrogatoires, la réquisition et la défense, les accusés ont eu la parole et je veux simplement rappeler le souvenir de deux d'entre eux.

L'un, Tony Ricou, dit simplement : « Au moment où vous demandez ma tête, je tiens à dire que je n'ai aucune haine contre l'Allemagne (2). J'étais pour une entente – en tout cas économique – avec l'Allemagne avant la guerre. Mais, en ce moment, mon pays est en guerre et je me devais d'avoir une autre attitude. Du reste, n'est-ce pas votre grand Schiller qui a dit : "Avant la vie, il y a l'honneur". » Comme notre camarade se rasseyait, les juges se sont regardés, mais pas un n'a eu un mot de réponse.

Un autre, André Noël, se lève à son tour et dit : « Je veux, moi aussi, comme mes camarades, au moment où vous demandez ma tête, vous assurer que je n'ai aucune haine contre l'Allemagne. Mais c'est bien encore l'un des vôtres, Fichte, qui disait au moment de l'occupation napoléonienne en Allemagne à la jeunesse étudiante allemande : "Devant l'occupant, restez dignes et résistez." C'est simplement ce que nous avons fait. » Comme précédemment, les juges se sont regardés et sont restés muets.

Aussi, si matériellement, physiquement, nous étions dans les mains de nos juges, nous sentions que, spirituellement, c'est nous qui étions les plus forts et, si l'on avait voulu nous exécuter immédiatement, nous aurions crié « Vive la France ! », sans avoir le temps ni l'envie d'avoir une pensée pour ceux que nous aimions. Tout est une question d'atmosphère. A ce moment-là, nous n'étions que des patriotes ayant l'honneur de défendre la France contre la Haute Cour allemande. Nous avions conscience de notre privilège. En effet, il y a probablement dans notre pays beaucoup de personnes qui aiment la France autant que moi et qui l'ont sans doute servie beaucoup mieux. Mais combien y en a-t-il qui ont eu le privilège de la défendre devant la Haute Cour du Grand Reich ?

Pendant que nos juges délibéraient et que nous savions que nous serions condamnés à mort, nous avons pu pour la première fois parler entre nous ; et pour montrer à quel point nous nous sentions à l'unisson, je peux raconter

---

(2) Pourrait-il le dire encore maintenant ? Je ne sais. Car, à ce moment-là, on ne connaissait pas encore l'existence des camps nazis.

qu'un de nos camarades catholiques, Tony Ricou (3), a sorti son Missel de sa poche et nous a lu ce passage de l'Apocalypse : « Ceux qui sont vêtus de robes blanches, qui sont-ils et d'où viennent-ils ? Je lui dis : Mon seigneur, tu le sais. Ce sont ceux qui viennent de la grande tribulation ; ils ont lavé leur robe et les ont blanchies dans le sang de l'agneau. C'est pour cela qu'ils sont devant le trône de Dieu et qu'ils servent Dieu, nuit et jour dans son sanctuaire. Et celui qui est assis sur le trône les abritera. Ils n'auront plus faim, ils n'auront plus soif, le soleil, ni aucune chaleur brûlante ne les accablent, car l'agneau qui est là au milieu devant le trône, les paîtra et les conduira aux sources des eaux de la vie et Dieu essuiera toute larme de leurs yeux (4). » C'était bien ce qu'il fallait nous lire : nous venions en effet de la grande tribulation et nous avions blanchi nos robes ; car il est certain que cette solitude prolongée nous avait fait à tous gravir un échelon au point de vue moral. Et nous avions l'espoir de n'avoir plus faim, de n'avoir plus soif. « Et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux. » C'est sur cette phrase que nous nous sommes quittés.

Ensuite, ce fut la prison de Cologne où nous sommes restés quatre mois, avec les fers aux mains nuit et jour (puisque nous étions condamnés à mort), les bombardements incessants et l'idée qu'on pouvait à tout moment venir nous chercher pour l'exécution. Nous étions cinq dans la même cellule. Nous avons eu la chance d'avoir parmi nous une compagne, Élisabeth Dussauze (devenue peu après notre retour Mme Ingrand) qui s'est tout de suite imposée comme chef de file. Elle était cependant la plus jeune.

Elle a pensé que nous devions utiliser au mieux ce temps d'attente. Nous ne pouvions rien faire, si ce n'est que de parler ou de chanter ou d'apprendre quelque chose des autres ; par exemple, nous perfectionner en anglais, en allemand, en musique... ; et Élisabeth nous demandait de penser aux deux issues qui nous attendaient : soit l'exécution de notre condamnation et la mort, soit la libération et le retour en France. Nous devions donc nous préparer soit à mourir le plus courageusement possible, soit à rentrer et, après avoir retrouvé nos forces, reprendre notre vie personnelle et professionnelle.

Elle suggéra alors de consacrer quelques minutes chaque matin à un moment de réflexion spirituelle. Nous étions deux protestantes, deux catholiques et une athée mais d'origine protestante. Elle demanda une Bible à l'aumônier, car elle parlait couramment l'allemand, et elle faisait un culte : lisant la Bible, la commentant et faisant une prière. Ce moment de recueillement paraissait à chacune comme la chose essentielle de la journée.

Le temps de Noël arriva et l'aumônier catholique qui venait nous voir de temps en temps me demanda de participer à la messe pour jouer de l'harmonium. J'acceptai et lui ai indiqué la très belle voix d'Élisabeth et d'une autre camarade. Ce fut un des plus beaux services de Noël auxquels j'ai participé durant ma vie.

Au bout de quatre mois de ce régime, nous avons été envoyées aux travaux forcés dans la forteresse de Lübeck et de Cottbus où il fallait, avec une maigre

---

(3) Tony RICOU, André NOEL, et Élisabeth DUSSAUZE faisaient partie d'un groupe d'anciens camarades de la Faculté de Droit de Paris.

(4) Apocalypse, 7, 13-17.

pitance, travailler chaque jour douze heures dans un atelier. Enfin, pour finir, ce furent les camps trop fameux de Ravensbrück et de Mauthausen.

Vous vous attendez peut-être, étant donné ma longue captivité, à ce que je raconte des choses plus horribles les unes que les autres. Mais il n'en sera rien car mon affaire a subi tout d'abord un cours normal au point de vue judiciaire : j'ai surtout fait de la prison et de la forteresse et ce n'est qu'en novembre 1944 que j'ai été envoyée au camp de Ravensbrück. Ce n'est tout de même pas à dire que ma vie en prison ait été paradisiaque, mais – si je peux m'exprimer ainsi – c'était une vie normale à côté de celle du camp, tout au moins dans les prisons où je suis passée.

En travaillant pour la Résistance, nous savions à quoi nous nous exposions. Aux yeux des Allemands, comme le disaient nos juges, « nous avons joué et perdu, il fallait payer ». Tout cela était régulier. Je ne me plains pas des vingt et un mois au secret qui m'ont été imposés pendant l'instruction de mon affaire. Je ne me plains pas de mon jugement par la Haute Cour, ni de ma condamnation à mort. Je ne me plains pas, enfin, de mon travail forcé en forteresse. Tout cela était prévu et accepté à l'avance. Tout cela n'avait rien d'avorissant au point de vue moral. Au contraire. Mais je me plains de la vie du camp, inacceptable et indigne pour des êtres humains. Ces camps où nous attendaient la mort lente des corps, mais surtout, oh ! surtout !, la mort lente des âmes. Cette « mort des âmes » que les Allemands, avec cet esprit morbide scientifique qui caractérisait le régime des SS, avaient désigné par ce mot « Seelentod ».

Je voudrais vous dire avec quel raffinement nos geôliers s'acharnaient à détruire en nous tout sentiment noble et altruiste. Ils nous entassaient comme des bêtes dans des wagons à bestiaux pour nous faire voyager. Ils nous obligeaient en maintes circonstances à abdiquer tout sentiment de pudeur. En un mot, ils nous forçaient, par cette vie en commun et cette promiscuité odieuse, à révéler ce qu'il y avait de plus mauvais en chacun de nous. C'était la lutte pour la vie. On aurait vendu son âme pour une gamelle de soupe et on regardait avec fureur, envie et jalousie, le morceau de pain de sa voisine, quand par hasard il paraissait plus gros que le sien. Cette atmosphère favorisait en nous les sentiments les plus dégradants et certainement ce dont nous leur en voudrions le plus, c'est de nous avoir appris la haine. Nous savons bien et nous tenons à l'affirmer, la haine ne saurait avoir le dernier mot ; mais nous sommes obligés d'avouer que là-bas, au camp, nous avons été bien prêts d'abandonner notre idéal chrétien et que ce n'était pas notre faute.

Comme tout cela était différent de la vie de cellule. Comme je le disais plus haut, je suis restée vingt et un mois seule dans une cellule au secret et je puis vous assurer que l'on sort de cette solitude et de ce silence profondément enrichi moralement et spirituellement. Mais je puis aussi affirmer qu'il faut faire un effort considérable sur soi-même pour ne pas faire l'expérience contraire dans un camp de SS. Au milieu de tant de laideurs et de méchanceté, au milieu de tant de souffrances, l'égoïsme et la rancœur fleurissent. On aurait pu, peut-être par instants, oublier qu'on avait faim, qu'on avait froid, mais comment faire pour pardonner pendant trois ans et demi, en prison et en camp, cette coupure totale entre nous et tous ceux que nous aimions ? Nous étions véritablement des mortes encore vivantes.

On n'était plus appelé par son nom, mais par un numéro que l'on portait sur la manche ; et dans bien des cas, qui était le mien, on faisait partie de cette catégorie de N.N., c'est-à-dire de celles qui n'ont droit ni aux lettres, ni aux paquets, ni aux visites ni aux nouvelles. Ces deux initiales N.N. sont l'abréviation des mots allemands « Nacht und Nebel », autrement dit « Nuit et Brouillard ». C'est ainsi que l'on désignait les prisonniers qu'il fallait considérer comme disparus.

Je m'en voudrais maintenant de ne pas dire un mot de celles qui, pour tenir jusqu'au bout, ont réagi d'une manière admirable. Elles ont pensé qu'il fallait faire taire en elles tout sentiment personnel et se porter au secours des camarades malades ou découragées. Quand je suis arrivée à Ravensbrück, Yvonne Kocher venait de partir pour un autre camp. Je la connaissais car elle avait fait ses études à l'École des Surintendantes et elle était protestante, fidèle paroissienne de l'Oratoire. Je la voyais aux réunions des anciennes élèves mais je ne savais pas qu'elle faisait de la Résistance. Elle avait laissé dans le camp un souvenir impérissable chez toutes celles qui l'avaient connue et qui l'avaient surnommée « le sourire de Ravensbrück ». Elle était la charité même et l'oubli complet de soi. Elle n'est pas revenue. Je voudrais citer également Mme Charles Roux, femme d'un des pasteurs de Marseille, président du Conseil régional. Ils avaient été arrêtés ensemble et déportés. Charles Roux n'est pas rentré de Buchenwald (5). Malgré ses 64 ans, Mme Roux était toujours prête à aider, dans la mesure de ses moyens, celles qui étaient particulièrement faibles. Elles les aidait matériellement car n'étant pas N.N. elle recevait des paquets qu'elle distribuait judicieusement autour d'elle ; elle aidait moralement par ses visites aux malades hospitalisées et par ses cultes du dimanche matin. Elle réunissait en cachette les six ou sept camarades protestantes qu'elle connaissait et leur faisait un culte souvent interrompu par le passage d'un gardien, car il était défendu de se réunir par petits groupes. Comment avait-elle pu conserver sa Bible ? Tout le monde sait qu'en arrivant dans un camp les prisonniers étaient dépouillés de tout. C'est complètement nus, qu'on les amenait à la douche et qu'on les habillait de linge usé et de tenues rayées. Personne ne pourra jamais assez dire le bien que cette personne a fait autour d'elle et le souvenir qu'elle a laissé aussi bien dans le cœur des catholiques que des protestantes. Je pense aussi à Ninette Streisguth qui était médecin et, de ce fait, était employée à l'infirmerie où elle faisait l'impossible pour épargner les souffrances des prisonnières – et j'ai été une de celles-là – ; puis le soir elle s'occupait avec tendresse de sa mère et de leur employée de maison, arrêtées en même temps qu'elle.

Et pour terminer, je voudrais dire que nous rêvons d'un avenir où il n'y aurait plus de guerres, mais cela nous paraît trop lointain et comme le retour d'une illusion toujours perdue et toujours retrouvée. Disons simplement que nous rêvons d'un avenir où malgré les guerres, nous irions vers une humanité meilleure et où, si la déportation politique – moyen de défense d'une armée

---

(5) Séparée de son mari depuis Compiègne, Mme Roux n'a appris sa mort qu'à son retour de captivité.

combattante – devait subsister, seraient au moins abolies à jamais les méthodes barbares du nazisme.

S'il n'est pas téméraire de penser à un tel avenir, au milieu des ruines matérielles et morales qui nous entourent, c'est que cette souffrance elle-même a été une purification et qu'elle sera, pour nous tous qui l'avons épuisée, une force.

Samedi 28 juillet 1945

2 mars 1992

### *Note sur Étienne Saintenac*

*Mademoiselle Jane Sivadon a tenu à associer le souvenir d'Étienne Saintenac à son témoignage sur la prison et la déportation. Elle m'a adressé des informations provenant de Madame de Micheaux, sœur d'Étienne Saintenac.*

La famille d'Étienne Saintenac et la mienne sont ariégeoises. Nous avons même des liens de parenté. Les Saintenac habitaient Marseille et nous Clermond-Ferrand et Paris, mais chaque été nous passions les uns et les autres nos vacances scolaires chez nos grand-mères respectives dans l'Ariège.

Étienne Saintenac est né le 15 février 1916 à Marseille. Il était fils du pasteur Daniel Saintenac, aumônier volontaire, tué en août 1917. Étienne fait ses études au lycée Saint-Charles et au lycée Thiers à Marseille, puis sa khâgne à Lyon au lycée du Parc. Il est boursier de licence de l'École Normale Supérieure et il prépare à Strasbourg l'agrégation de philosophie : il est admissible en 1939.

Il est mobilisé comme aspirant dans un régiment de chasseurs. En octobre 1940, il est nommé professeur à Clermont-Ferrand. Il est soupçonné de gaullisme et il est arrêté par la police de Vichy en mai 1942. Aussi passe-t-il l'écrit de l'agrégation entre deux policiers. Peu après, il est relâché et acquitté ; il passe brillamment l'oral de son concours. Il est nommé professeur au lycée de Nîmes et il reprend ses activités clandestines dans la Résistance. Il est recherché en 1943 et se cache quelques semaines en Suisse puis revient à Nîmes où il reprend son enseignement. En 1944, il est le chef départemental de la Résistance dans le Gard.

Il est arrêté le 28 mai 1944, déporté au camp de Neuengamme, près de Hambourg. En avril 1945, les captifs sont emmenés dans la région de Lübeck. Étienne Saintenac meurt le 3 mai 1945 lorsque les bateaux où ont été entassés 15 000 déportés sont bombardés et coulés par l'aviation alliée.

Le 3 juin 1949, il est cité à l'ordre de la Nation : « Jeune universitaire résistant du plus grand mérite (...) Homme de caractère, d'une très haute valeur morale, a donné l'exemple d'un noble oubli de soi-même. »